
**Déclaration de stratégie internationale 2020
En vue de l'obtention de la Charte Erasmus + 2021-2027**

Description de la stratégie internationale

L'ouverture à l'international des formations proposées par l'Ecole de Psychologues Praticiens (EPP) fait partie des moyens par lesquels favoriser une meilleure insertion de ses étudiants dans le monde professionnel, en les outillant face à un environnement de travail où les questions interculturelles prennent une place de plus en plus importante.

Les dynamiques d'échange représentent aussi une opportunité de renforcer la collaboration scientifique entre établissements de l'enseignement supérieur, le développement de savoir-faire communs et la visibilité (donc l'impact) des résultats de cette coopération. Ces échanges sont des moteurs extraordinaires de réflexion, contribuent à développer la pensée philosophique, facteur d'enrichissement personnel, humain et intellectuel.

Le déploiement de la stratégie internationale de l'EPP se fera en fonction de ces objectifs, en direction de partenaires qui répondent aux exigences de compétence que requiert une formation d'excellence, dans des régions qui offrent des opportunités correspondant à ses axes stratégiques.

Les critères de choix seront donc :

-Géographiques :

1/ L'EPP cherchera à conclure des accords avec les pays voisins (Europe), pour faciliter la mobilité et l'employabilité européenne des diplômés de l'école. Le cadre d'Erasmus permettra d'approfondir les partenariats existants, et d'en conclure de nouveaux.

2/ Les régions émergentes comme l'Asie du Sud-Est (Vietnam), l'Amérique du Sud (Argentine, Colombie), ou la Méditerranée (Liban) sont des régions dans lesquelles l'EPP a déjà investi via des conventions bilatérales. L'ouverture d'Erasmus + à ces régions permettra de renforcer ces collaborations, dans des pays porteurs de dynamiques tant économiques que scientifiques nouvelles où les échanges de savoir-faire permettent de renforcer les capacités d'adaptation et la professionnalisation des étudiants.

3/ Les régions qui promeuvent des enseignements de pointe dans le domaine de la psychologie comme l'Amérique du Nord(Canada) représentent un élément important de la stratégie de l'EPP afin d'inscrire l'école et ses diplômés dans un réseau porteur d'innovation.

-Pédagogiques :

1/ L'EPP cherchera des partenaires bénéficiant d'une reconnaissance internationale, afin de valoriser les échanges qui auront été développés.

Campus de Paris

23 rue du Montparnasse 75006 PARIS
paris@psycho-prat.fr
01-53-63-81-81

Association loi 1901 à but non lucratif
Etablissement d'enseignement supérieur

Siret 784 280 729 00020 – Déclaration préfectorale W751026447 – APE 8542Z

Campus de Lyon

71 rue Molière 69003 LYON
lyon@psycho-prat.fr
04-72-61-97-07

2/ La solidité des programmes pédagogiques ainsi que leur compatibilité avec les enseignements de l'EPP sera un critère important dans le choix des partenaires, afin de garantir la qualité et la reconnaissance des compétences acquises au cours d'une mobilité.

3/ Des partenariats pourront être passés avec des établissements dont les spécialisations apportent une vraie valeur ajoutée à ses enseignements et à sa recherche.

Orientation pour l'organisation et l'exécution des projets de coopération internationale Erasmus +

Afin de concrétiser ces orientations, l'EPP investit dans le renforcement de son service de relations internationales (équipe dédiée au suivi de la mobilité et des conventions). Des échanges et des conventions existent depuis longtemps, mais ce volet de développement des activités de l'école doit être mieux mis en valeur, en améliorant la qualité de ce service.

Il faudra consolider les accords existants ; ces accords pourront être dynamisés par leur intégration au programme Erasmus +. Les partenariats concernant l'échange des étudiants pourront être requalifiés en partenariats Erasmus + en fonction des situations. L'animation du réseau international de l'école devra être renforcée, par le biais de l'organisation de colloques ou de réunions internationales, l'accueil de professionnels étrangers, la stimulation et la diffusion autour de projets de recherche (notamment les publications communes dans des supports tant nationaux qu'internationaux).

L'EPP doit en effet favoriser la visibilité de l'offre d'échange (notamment en langues étrangères), et la communication sur les mobilités et leur impact positif, pour valoriser les échanges existants et renforcer l'attractivité de l'EPP. Une meilleure visibilité, ainsi que la possibilité de travailler dans le cadre européen d'Erasmus + permettra à l'EPP de nouer de nouveaux partenariats pertinents et d'accroître la mobilité des membres de ses établissements.

Impact de la participation à Erasmus + sur la modernisation de l'EPP

La participation au programme Erasmus+ pourra permettre à l'EPP d'améliorer, conformément à ses objectifs, le niveau de qualification et l'employabilité des diplômés et des chercheurs en facilitant l'accès à une expérience de mobilité internationale. Cette expérience permet d'améliorer les compétences interculturelles ainsi que linguistiques des participants, ce qui complète leur formation de psychologues avantageusement, en les introduisant à la notion de transculturalité et en développant leurs capacités d'adaptation. La mise en place du programme Erasmus+ au sein de l'école devrait aussi permettre d'accroître le nombre de places offertes en mobilité dans le cadre du parcours d'étude.

L'EPP travaille depuis longtemps à mettre la formation reçue par ses étudiants en adéquation avec les exigences du marché, et place au cœur de son projet pédagogique le lien entre étudiants en formation et monde du travail. En introduisant le stage à plusieurs niveaux de la formation, et en faisant intervenir des professionnels d'horizons variés auprès des étudiants, l'école permet qu'ils se confrontent à différentes pratiques existant dans leur future profession. Le programme Erasmus +, et notamment ses récents développements, qui visent à encourager la réalisation de stages à l'international, renforce cette tendance, en permettant à des étudiants et des

professionnels d'expérimenter des savoir-faire et savoir-être variés. Le cadre du programme Erasmus + facilitera la mise en place d'expériences de stage prolongées (années de césure).

L'EPP a adopté le système de valorisation des enseignements par les crédits ECTS, et adapté son cursus de sorte à faciliter la reconnaissance des compétences acquises au sein de son établissement, ou celles acquises hors de son cursus. L'école pourra développer dans le cadre du programme le supplément au diplôme afin de valoriser et donc encourager la mobilité à des fins d'apprentissage. Grâce à ces passerelles et ces outils de promotion de la qualité des enseignements, l'EPP pourra améliorer son attractivité en et hors Europe. Par ailleurs, porteuse de projets innovants de coopération inter-écoles, l'EPP pourra ouvrir ses initiatives aux étudiants, chercheurs et entreprises internationaux, et si possible essayer à l'étranger.

Enfin, la participation au programme Erasmus+ doit permettre à l'ensemble des parties prenantes (étudiants, professeurs, personnel administratif) de se saisir des opportunités de formation ou de collaboration qui leur semblent pertinentes, et de les soumettre à l'école. Cela doit faciliter la participation de chacun à la construction du réseau international de l'école, et leur implication à cet aspect important de l'identité de l'EPP. Il s'agit de fédérer l'ensemble de l'équipe autour de projets communs qui portent les valeurs de l'école : innovation, dynamisme, humanisme et solidarité.